

Saisissez votre recherche...



 **FERMER**



ÉcoQuartier – Crouy – Sous Clémencins

Le quartier durable « sous Clémencins » sera situé à Crouy. La Communauté d'Agglomération du Soissonnais étudie actuellement cette implantation.

Crouy est une commune de 2 928 habitants (Recensement de la population 2015), située au cœur de la Communauté d'agglomération. La commune bénéficie d'un bon niveau de services (écoles, poste, commerces, tissus associatif...). Le projet d'écoquartier est situé au lieu-dit « Sous Clémencins », à 500 mètres du centre-bourg de Crouy et à 1,5 kilomètres du centre-ville de Soissons. Localisé au pied du plateau dominant la vallée de l'Aisne, il est actuellement composé d'espaces cultivés, de bois et de trois étangs. Ces derniers constituent des zones humides caractéristiques des gravières de la vallée de l'Aisne. Contrairement à certains étangs d'extraction aménagés en lieux d'usage privés, les étangs du secteur « Sous Clémencins » sont actuellement délaissés malgré leur fort potentiel paysager.

Les objectifs du projet

Le projet vise la construction d'une offre en logements diversifiée et adaptée aux besoins de la population du Soissonnais. Pour atteindre cet objectif, la Communauté d'Agglomération veillera à une répartition équilibrée des statuts d'occupation des logements. L'animation du quartier reposera sur l'implantation d'équipements, de commerces et de services de proximité. La volonté des élus locaux de maîtriser le développement urbain de leur territoire se traduit par une densification de l'habitat (environ 30 logements à l'hectare). En contrepartie, une attention particulière sera portée à l'intimité au sein de l'espace privé et à la qualité des espaces publics. Ce projet fera la promotion des modes de circulation douce en donnant la possibilité aux futurs habitants de réduire l'utilisation de leur véhicule personnel. Enfin, l'aménagement et la valorisation des étangs donneront lieu à la création d'un parc urbain paysager, véritable espace de détente et de loisirs au sein de ce futur quartier durable.

COMMUNE	CROUY
MAÎTRE D'OUVRAGE	Aménageur désigné par contrat de concession d'aménagement : Société d'Équipement du département de l'Aisne (SEDA)
LANCEMENT DES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES	2010
EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE	Atelier CORAJOURD - SALLIOT - TABORDA - Atelier Edith Girard et Olivier Girard Architectes - TRIBU - OGI
SURFACE DE L'OPÉRATION	26 ha environ
NOMBRE DE LOGEMENTS	environ 400
PROGRAMME	50 % logements individuels, 30% logements intermédiaires, 20% logements collectifs
ETAT D'AVANCEMENT	Sélection par la SEDA de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement ZAC.

Création de la ZAC

Par délibération en date du 17 mars 2016, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais a créé une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le secteur "Sous Clémencins" à Crouy.

> [Dossier de création ZAC](#)

> [Bilan de concertation](#)

Elaboration du projet et mise en oeuvre

La démarche

Dans le but d'associer le plus largement possible les habitants, les associations et les autres personnes pouvant participer à l'élaboration de ce projet, différentes formes de concertation sont proposées en complément des documents réglementaires mis à la disposition du public.

Le partenariat avec le CPIE des Pays de l'Aisne

La mise en œuvre de la concertation autour du projet d'écoquartier « Sous Clémencins » a donné lieu à un partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Soissonnais et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne. Cette association loi 1901 est en charge de l'animation des débats dans le but de faire émerger des propositions pour l'élaboration du projet de quartier durable. Cette mission est soutenue et financée par le Conseil Régional de Picardie.

La mise en œuvre

De mai à juillet 2011, une première phase de concertation avec le public a été mise en œuvre sous formes de réunion d'information, d'ateliers et de visites. Ces rendez-vous ont permis aux habitants de prendre connaissance des pratiques d'aménagement que la Communauté d'Agglomération souhaitait mettre en œuvre pour ce projet. Ils ont également été invités à réagir et à formuler des propositions pour son aménagement et sa gestion. Parallèlement à cette démarche, l'équipe projet a analysé ces propositions pour concevoir un projet tenant compte des spécificités du territoire et des attentes de ses habitants. Certains rejoignent les propositions effectuées par l'équipe de conception, d'autres ont été intégrées. Certaines ont été écartées en raison de leurs contraintes techniques ou financières. A partir du mois d'octobre et jusqu'au mois de décembre 2011, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais a proposé au public de découvrir progressivement les partis pris retenus pour la conception du plan masse. Une présentation finale du projet retenu a été faite en réunion publique le 3 février 2016.

Etude d'impact environnemental

Au regard de l'article R 122-2 du Code de l'Environnement, le projet de ZAC « Sous Clémencins » à Crouy est soumis à une étude d'impact environnemental. L'étude d'impact environnemental se compose, entre autres, des éléments

suivants :

- > Une description du projet envisagé ;
- > Une analyse de l'état initial du site et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet ;
- > Une analyse des effets positifs et négatifs, directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement ;
- > Une esquisse des principales mesures compensatoires envisagées.

Une première étude d'impact a été réalisée sur le secteur « Sous Clémencins » en juillet 2012. Elle a été transmise aux services de l'Etat en charge de son évaluation. En l'occurrence, il s'agit de la DREAL Picardie qui possède le statut d'« autorité environnementale ». N'ayant pas fait l'objet d'un retour durant le délai des deux mois impartis, l'avis de l'autorité environnementale fut réputé favorable.

Au cours de l'année 2013, la poursuite des réflexions menées sur le périmètre d'études du projet a conduit les équipes en charge de la conception du projet à étendre le périmètre vers l'Est. Une nouvelle version du plan masse propose de reconvertir l'actuelle activité industrielle située à l'Est, d'une superficie de 1,3 hectare environ, en zone d'habitat assurant une transition plus cohérente avec les quartiers voisins. L'extension du périmètre de projet nécessitait donc de réaliser une étude d'impact environnemental complémentaire qui fut livrée au printemps 2014.

L'étude d'impact complémentaire fut transmise aux services de l'Etat en charge de son évaluation. L'autorité environnementale a rendu un avis sur cette étude d'impact le 16 avril 2014. Tenant compte des remarques formulées, l'Agglomération du Soissonnais a réalisé des études complémentaires au cours de l'année 2014 sur la qualité de l'air et les nuisances acoustiques. Elle a adressé un courrier de réponse à l'autorité environnementale en date du 29 janvier 2015.

Dans les conditions prévues par l'article L 122-1-1 du Code de l'environnement, le dossier d'étude d'impact fait l'objet d'une mise à disposition du public. Les documents sont téléchargeables via les liens suivants :

- > [Avis de mise à disposition de l'étude d'impact environnemental \(pdf\)](#)
- > [Pièce 1 : étude d'impact environnemental \(2012\) \(pdf\)](#)
- > [Pièce 2 : étude d'impact environnemental complémentaire \(2014\) \(pdf\)](#)
- > [Annexes à l'étude d'impact complémentaire \(zip\)](#)
- > [Avis de l'autorité environnementale \(pdf\)](#)
- > [Réponse à l'avis de l'autorité environnementale \(zip\)](#)
- > [concertation \(zip\)](#)

Les commentaires, remarques ou questions relatives à la ZAC peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [**habitat@agglo-soissonnais.com**](mailto:habitat@agglo-soissonnais.com)



ÉcoQuartier – Crouy – Sous Clémencins

Le quartier durable « sous Clémencins » sera situé à Crouy. La Communauté d'Agglomération du Soissonnais étudie actuellement cette implantation.



ÉcoQuartier- Billy-sur-Aisne – Le Colombier

Le quartier durable « Le Colombier » sera situé à Billy sur Aisne. La Communauté d'Agglomération du Soissonnais étudie actuellement cette...



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS



